



DOSSIER D'APPROBATION  
Prescription par D.C.M. du 07/08/2003  
Avis du préfet par D.C.M. du 20/05/2013  
Approuvé par D.C.M. du 18/04/2014

COURRIER ARRIVÉ  
PRÉFECTURE DU GARD  
24 AVR. 20H  
D.R.C.T. S.U.A.F.

Avec le concours de

Mairie de Anduze

1 Place de Brie  
30140 Anduze  
Tél: 04 66 01 80 08  
Fax: 04 66 61 96 95  
contact@mairie-anduze.com

Urba.pro

Urbanisme et projets  
15 Rue Jules Vallès  
Résidence Le Saint-Marc  
34200 SETE  
Tél: 04 67 53 73 45  
urba.pro@groupefamo.fr

LÉGENDE  
PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE P.L.U.

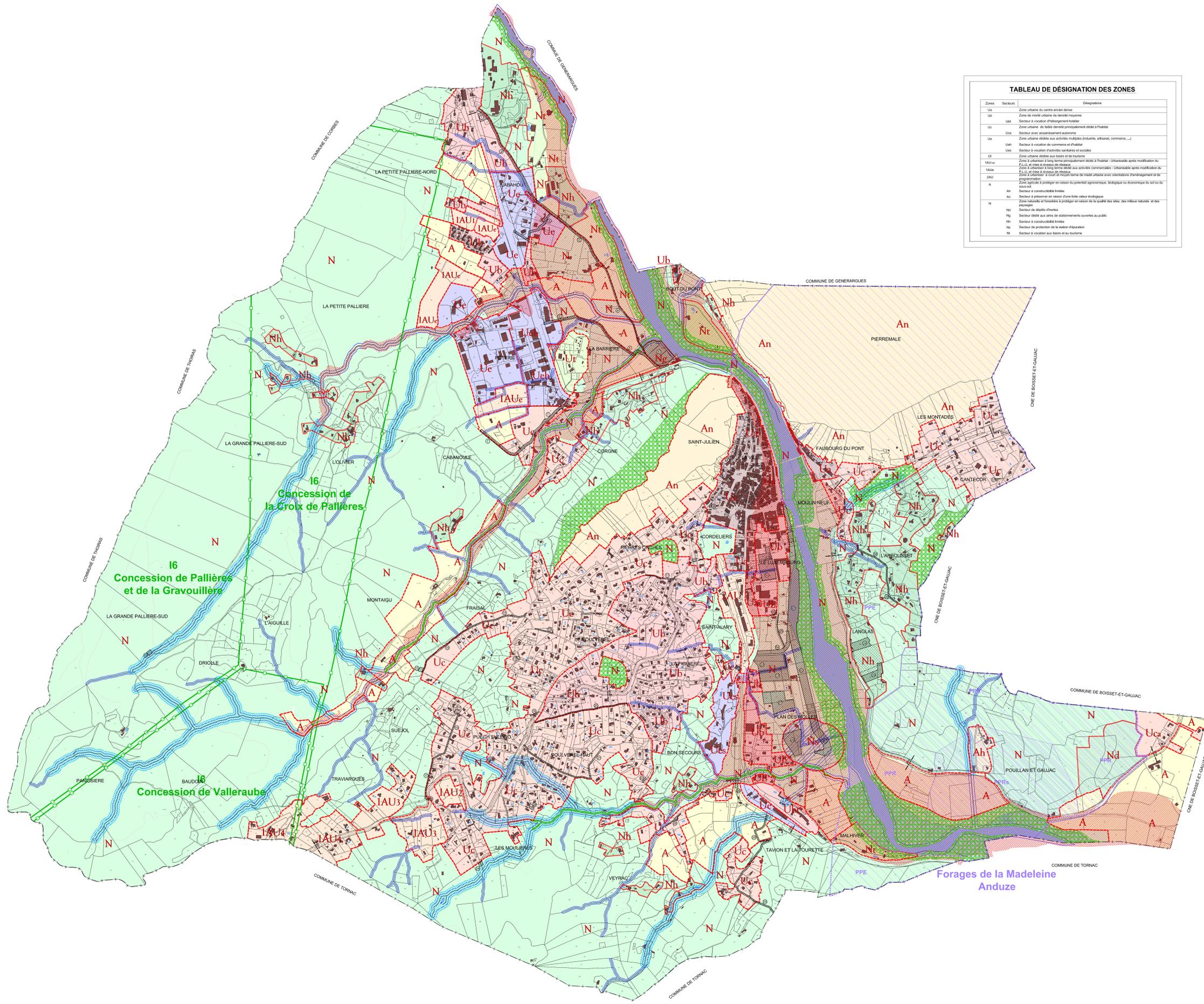
- Limite communale
- - - Limite de zone
- Limite de secteur
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Application du schéma départemental d'hygiène - Zone de nuisance de 100 mètres liée à la station d'épuration
- Application du schéma routier départemental (S.R.D.)  
Recul obligatoire des constructions hors agglomération et depuis l'axe de la voie  
RD910a - Catégorie 1 - 35 mètres  
RD907 / RD129 - Catégorie 2 - 25 mètres  
RD133 / RD366 - Catégorie 4 - 10 mètres
- Zones inondables - Débordements des cours d'eau  
Plan de Prévention du Risque Inondation d'Anduze approuvé le 28/02/2014
- Bande de précaution de 20 mètres à partir du haut des berges des cours d'eau (zone d'aléa fort) inondée
- Zones de francs-bords - Érosion des berges  
Zone non aedificandi de 10 mètres de part et d'autres du haut des berges de l'ensemble du cheveu hydraulique et de 5 mètres de part et d'autres des fossés
- Protection de la ressource en eau  
Forage de la Madeleine - Anduze - RH du 15/03/2011 et du 22/03/2011  
Périmétre de protection éloignée  
Périmétre de protection rapprochée  
Périmétre de protection rapprochée haute sensibilité  
Périmétre de protection immédiate
- SUP I6 : Mines et carrières  
Concessions de la Pallières et de la Gravouillère, de la Croix de Pallières et de Valleraube

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Référence	Désignation	Superficie	Échelle de plan au 1/5000	Commune
1	Crédit d'usage des laboratoires - Labano	1000 m²	1/5000	Commune
2	Débarquement du chemin de Secaud - Labano	11000 m²	1/5000	Commune
3	Crédit d'usage des locaux de logement - Labano	21000 m²	1/5000	Commune
4	Les trois palmiers - Cycle au chemin de Secaud - La Barrière	2000 m²	1/5000	Commune
5	Débarquement du chemin de Barrois au et du chemin de Secaud - La Barrière	8000 m²	1/5000	Commune
6	Crédit d'usage des locaux de logement - Labano	11000 m²	1/5000	Commune
7	Débarquement du chemin de Labano - La Barrière	1200 m²	1/5000	Commune
8	Crédit d'usage des locaux de logement - Rue des Trévis - La Ville	4000 m²	1/5000	Commune
9	Aménagement du centre de la rue de la République - La Ville	10000 m²	1/5000	Commune
10	Aménagement de la cour de la rue de la République - Cordeliers	2000 m²	1/5000	Commune
11	Débarquement de l'impasse du Vieux Vieux - Cordeliers	7000 m²	1/5000	Commune
12	Débarquement de la rue de la République - Cordeliers	4000 m²	1/5000	Commune
13	Crédit d'usage des locaux de logement - La Barrière	21000 m²	1/5000	Commune
14	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
15	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
16	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
17	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
18	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
19	Aménagement du centre de la rue de la République - Cordeliers	10000 m²	1/5000	Commune
20	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
21	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
22	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
23	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
24	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
25	Aménagement et entretien des locaux de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
26	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
27	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
28	Aménagement et entretien des locaux de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
29	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
30	Zone d'empêchement de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
31	Zone d'empêchement de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
32	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
33	Zone d'empêchement de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
34	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
35	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
36	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
37	Aménagement et entretien des locaux de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
38	Débarquement du chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune
39	Crédit d'usage des locaux de logement au chemin de la rue de la République - Cordeliers	3000 m²	1/5000	Commune

TABLEAU DE DÉSIGNATION DES ZONES

Zones	Secteurs	Désignations
Ua		Zone urbaine du centre ancien dense
Ub		Zone de mixité urbaine de densité moyenne
Uc		Secteur à vocation d'habitat individuel
Ud		Zone urbaine de faible densité principalement dédiée à l'habitat
Ue		Secteur avec assainissement autonome
Uf		Zone urbaine dédiée aux activités multiples (industrielle, artisanale, commerciale, ...)
Ugh		Secteur à vocation de commerce et d'habitat
Uis		Secteur à vocation d'activités sanitaires et sociales
Uj		Zone urbaine dédiée aux loisirs et de tourisme
IAU1		Zone à vocation à long terme principalement dédiée à l'habitat - Utilisable après modification du P.L.U. et mise à jour de l'état
IAU2		Zone à vocation à long terme dédiée aux activités commerciales - Utilisable après modification du P.L.U. et mise à jour de l'état
IAU3		Zone à vocation à court et moyen terme de mixité urbaine avec orientation d'aménagement et de programmation
A		Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique du sol ou du paysage
AN		Secteur à constructibilité limitée
AN1		Secteur à préserver en raison d'une forte valeur écologique
AN2		Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
Nh		Secteur de dépôt d'ordures
Nj		Secteur dédié aux sites de stationnement ouverts au public
Nk		Secteur à constructibilité limitée
Nl		Secteur de protection de la station d'épuration
Nm		Secteur à vocation aux loisirs et de tourisme



Concession de la Croix de Pallières

Concession de Pallières et de la Gravouillère

Concession de Valleraube

Forages de la Madeleine Anduze